



1, rue du Général Leclerc
77400 POMPONNE
Tél. : 01 60 07 78 22
mairie@pomponne.org

DÉLIBÉRATION du Centre Communal d'Action Sociale du 30 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à quatorze heure trente minutes, le Conseil d'Administration de la Commune de POMPONNE, dûment convoqué le 17 juin 2025, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud BRUNET.

Membres en exercice : 13	Date de convocation : 17/06/2025
Présents : 7	
Absents représentés : 4	
Votants : 10	

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. BRUNET, Président, Mme DESCOUX, Vice-Présidente,
Mme MARTINS, Mme FRANÇOISE, M. DROMAS, Mme ETIENNE, Mme BEDU, M. DE SOUSA,
M. VOISIN

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme JODIN, Mme BEELS, M. BEDU, Mme VALLET

ÉTAIENT ABSENTS : Mme MARTINS

N° 2025-08 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2024

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif ;

VU le budget primitif de l'exercice 2024 (pas de décisions modificatives en 2024) ;

VU le compte de gestion du Comptable public relatif à l'exercice 2024 ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Arnaud BRUNET, Président du CCAS, s'est retiré lors du vote du compte administratif ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a élu comme président Madame DESCOUX pour présider le conseil d'administration lors du vote du compte administratif ;

Le conseil d'administration, après avoir délibéré,

Par 10 voix pour des suffrages exprimés et 1 abstention (M. BEDU),

STATUE sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2024 qui s'établit comme suit :

Fonctionnement	
Dépenses réalisées	43 851.14 €
Recettes réalisées	55 381.67 €
Résultat brut	11 530.53 €
Excédent exercice N – 1	3 927.30 €
Résultat de fonctionnement cumulé	15 457.83 €
Investissement	
Dépenses réalisées	0.00 €
Recettes réalisées	0.00 €
Résultat brut	0.00 €
Résultat exercice N – 1	- 480.00 €
Solde d'exécution excédent	- 480.00€
Résultat total section de fonctionnement et d'investissement : 14 977.83 €	

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.

A Pomponne, le 30 juin 2025

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Arnaud BRUNET

Président du CCAS